

**NOM LATIN :** *Acer nigrum* F. Michaux.<sup>1</sup>  
**FAMILLE :** Sapindacées (famille de l'érable)  
**NOM ANGLAIS :** black maple

<sup>1</sup> Le nom apparaissant dans le Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « *Acer nigrum* Michaux f. ».



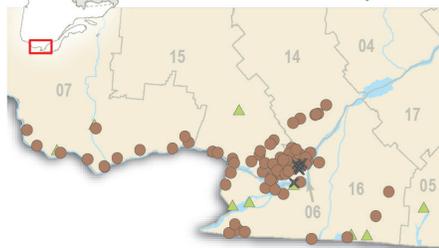
© MFFP/PIERRE PETITCLERC

La feuille de l'érable noir est moins découpée que celle de l'érable à sucre.

## RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



## RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence  
● Récente  
▲ Historique  
× Disparue

## ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

# Érable noir

## Description

Arbre atteignant, au Québec, jusqu'à 30 m de hauteur et 1,5 m de diamètre. Tronc rectiligne pourvu de branches inférieures horizontales et de branches supérieures ascendantes ou dressées ayant une cime à sommet arrondi plutôt étroite. Écorce gris foncé, divisée en crêtes longues, étroites, verticales, rigides et irrégulières, profondément cannelée et analogue à celle de l'érable à sucre. Rameaux brun rougeâtre, mats et glabres. Bourgeons aigus, brun foncé, pubescents. Feuilles opposées d'un vert foncé et d'aspect flétri, mesurant de 15 à 25 cm de longueur (pétiole inclus), généralement trilobées (parfois 5 lobes) et faiblement dentées, ayant un lobe central séparé des lobes latéraux par des sinus très ouverts mais peu profonds. Le revers des feuilles et le pétiole sont pubescents. Fleurs jaunâtres en corymbes, tombants, sans pétales. Fruits (disamares) à ailes parallèles de la même longueur que le pédoncule. Coloration automnale jaune à jaune brunâtre, parfois orangée, rarement rouge.

**ESPÈCES VOISINES :** érable à sucre (*Acer saccharum*); érable rouge (*Acer rubrum*).

**TRAITs DISTINCTIFS :** l'érable à sucre se distingue par ses feuilles glabres en dessous et vert jaunâtre au-dessus, d'aspect ferme, à dents évidentes et formées de 5 lobes (parfois 3) profonds. L'érable noir et l'érable à sucre peuvent difficilement être différenciés en dehors de la saison de végétation. L'érable rouge possède des bourgeons globuleux rouges et des feuilles à nombreuses dents aiguës, irrégulières et évidentes.

## Répartition

### PÉRIPHÉRIQUE NORD

**Amérique du nord :** au sud, l'érable noir couvre l'Est américain de l'Arkansas au New Hampshire, y compris, en périphérie ouest de son aire de répartition, les États du Dakota du Sud et du Kansas, et, en périphérie sud, l'Alabama et la Géorgie. Au Canada, il croît dans le sud de l'Ontario et du Québec.

**Québec :** dans les régions de l'Outaouais (07), des Laurentides (15), de Lanaudière (14), de Laval (13), de Montréal (06) et de la Montérégie (16).

### Habitat

Au Québec, l'érable noir croît seulement dans les portions les plus tempérées du territoire. Dans ces régions, il est une composante mineure ou parfois majeure des érablières à érable à sucre, à caryer cordiforme (*Carya cordiformis*) et à tilleul d'Amérique (*Tilia americana*). L'érable noir préfère l'ombre et nécessite un milieu moyennement humide, souvent sur substrat calcaire. Il pousse sur la partie haute des rivages, sur les coteaux, sur les buttes morainiques et du côté sud des escarpements de calcaire cristallin et de dolomie (roche sédimentaire). Les sols, s'ils sont argileux (dépôts marins), vont d'imparfaitement à bien drainés. Ces conditions clémentes et fertiles se rencontrent dans les basses terres, souvent associées à des plaines alluviales.

### Biologie

L'espèce peut se régénérer indéfiniment, les semis et les gaulis pouvant pousser et se maintenir sous le couvert jusqu'à ce qu'une ouverture leur permette de s'élaner. La floraison a lieu de la fin avril à la mi-mai. La fructification est plus tardive que celle des érables tendres (érables rouge et argenté) et s'étend de juin à

## ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

### Érable noir (suite)



© MFFP/PIERRE PETITCLERC

Au Québec, l'érable noir est souvent associé à l'érable à sucre et préfère les sols calcaires.



© MFFP/PIERRE PETITCLERC

La face inférieure de la feuille ainsi que le pétiole sont couverts de poils.

septembre. Les fruits (disameres) sont dispersés par le vent. La production annuelle de semences débute à l'âge de 25 ans et se poursuit jusqu'à 60 ans avec une année de surproduction tous les 4 ans. Il est probable que l'érable noir, comme l'érable à sucre, qui lui est très semblable, possède des bourgeons dormants au pied de son tronc qui produisent des rejetons vigoureux lorsque celui-ci est coupé ou blessé, et que ses tiges enfouies produisent des racines adventives.

### Problématique de conservation

Environ 70 occurrences d'érable noir ont été confirmées au Québec récemment. Cependant, la grande majorité est de qualité passable ou faible. L'effectif total de l'espèce est estimé présentement à plus de 8 000 individus.

Environ 15 % des occurrences existantes sont menacées à court terme par les activités humaines. La principale menace vient de l'expansion urbaine, particulièrement dans la grande région de Montréal, où se trouvent près de la moitié des occurrences. Bien que plusieurs occurrences soient recensées dans des aires protégées, dont plusieurs parcs de la communauté métropolitaine de Montréal, ces endroits sont fortement fréquentés par la population et les sous-bois en sont très perturbés. Dans les autres régions où l'on trouve l'érable noir, ce sont plutôt la construction de routes et les coupes forestières qui menacent les occurrences.

Depuis janvier 2012, l'érable noir bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. De plus, l'espèce est protégée indirectement en région rurale par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (établières exploitables). Cependant, cette loi ne garantit pas le maintien de l'espèce ou de la qualité de l'habitat. Aux États-Unis, sa situation est considérée comme précaire dans 6 des 27 États et districts fédéraux où elle est répertoriée.

### Références utiles

- CDPNQ. 2011. La situation de l'érable noir (*Acer nigrum*) au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec.
- Comité Flore québécoise de FloraQuebeca. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- Marie-Victorin, F. 2002. Flore laurentienne, 3<sup>e</sup> édition mise à jour par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaétan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal. 1093 p.
- NatureServe. 2011. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life, [En ligne], NatureServe and the Natural Heritage Network. [www.natureserve.org/explorer/] (site consulté le 7 décembre 2011).
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.

### CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde. [www.cdpnq.gouv.qc.ca](http://www.cdpnq.gouv.qc.ca)

**PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!**

**Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques**

**Québec**